

# Guy Sauvage, auteur de la vidéo-choc de la rue Myrha

**Riposte Laïque** : Tu es l'auteur de la vidéo-choc de Barbès, vue aujourd'hui par 1,5 million d'internautes, où on voit un djihadiste appeler les musulmans au soulèvement contre la France, et des manifestants crier "Mort aux juifs" dans les rues de Paris. As-tu été surpris de la réussite incroyable de cette vidéo, et penses-tu que son succès a modifié des choses ?

**Guy Sauvage** : Oui, j'ai tourné cette vidéo sur le vif, un peu pour informer de petits groupes d'amis sur la réalité du danger fanatique de certains milieux. Jamais, je n'aurai pensé qu'elle puisse intéresser un million et demi de personnes en France et, de surcroît, dans le monde entier (Europe, Etats-Unis, Canada, Afrique, etc..).

3 remarques me viennent à l'esprit :

– 1) Je croyais que le mode d'expression de l'intervenant des premières minutes de la vidéo, disons empreint de haine et de violence, était suffisamment connu pour n'éveiller que peu de réactions.

Mais, savoir est différent de voir. Le mot, même s'il s'adresse à l'émotionnel, a moins d'impact que l'image qui montre. Le mot reste plus froid que l'image, bouillante de la haine exprimée, avec son halo de réalité brute.

– 2) L'ampleur de l'intérêt pour cette vidéo souligne aussi l'ignorance des données de la situation du fanatisme en France. Cela renvoie vraisemblablement à un grave défaut d'information des médias classiques, télévisions, presse, radios, qui font profil trop bas dans la dénégation névrotique d'un danger réel. Et sans doute aussi au sentiment que céder aux plus fanatiques sauvera la paix sociale et la paix tout court.

En aucun cas, la vidéo ne propose un amalgame avec la population islamique citoyenne (qui n'est « communauté » que pour ceux qui y croient et qui le proclament à leurs fins), mais elle peut poser la question du soutien ou du rejet de ce type de discours. Si des personnages pareils s'emparent ou influencent (ou qui sont influencés par) le pouvoir des lieux de culte, de redoutables conséquences s'installeront profondément (elles le sont déjà).

Et les applaudissements et le cri de guerre (allah Akbar) des auditeurs du personnage de la vidéo inquiètent à juste titre.

On nous dit souvent qu'il s'agit d'une mince frange d'excités qui ne représentent qu'eux-mêmes... mais nous ne pouvons nous référer à aucun pourcentage fiable, puisque ce mode de sondage n'est pas légal en France. Et ce n'est pas les résultats des élections des immigrés tunisiens qui nous rassureront... ( plus de 50% ont voté pour les islamistes, à comparer aux 40% en Tunisie).

– 3) Je dois ajouter que le contenu et le ton de certains commentaires m'ont choqué, du fait des insultes racistes, de la sottise ignorance, du manichéisme ordurier, etc..

Cela n'améliore pas l'image de l'humanité.

On peut en retirer un corollaire : si rien ne change ou si tout s'aggrave, le potentiel explosif du ras-le-bol risque un jour de dégénérer pour le moins en du fort préoccupant.

**Riposte Laïque : On peut tout de même mettre au crédit de Claude Guéant le fait qu'il a fait cesser les prières, rue Myrha et partout dans la Goutte d'Or. Ne penses-tu pas que l'ouverture de la caserne, qui a été critiquée par notre journal, était un moindre mal, et finalement la seule solution pour mettre fin à ces prières illégales ?**

**Guy Sauvage :** M. Guéant a formulé simplement la loi et ses interdits démocratiques.

L'engagement religieux est, bien sûr, légal, mais privé.

L'Etat garantit la liberté individuelle de croyance et d'incroyance.

La loi de 1905, en son temps, s'est appliquée dans la douleur, et son objectif visait l'influence de l'église sur la société, considérée alors comme néfaste à la liberté de conscience et aux autres valeurs républicaines.

La cour européenne des droits de l'homme a réaffirmé en 2008 que la défense de la laïcité était un principe constitutionnel intangible.

La laïcité permet la coexistence pacifique de toutes croyances, fussent-elles les plus sectaires, les plus délirantes et les plus stupides.

Et lorsque l'Etat laïc intervient pour offrir (à un loyer dérisoire vu le marché parisien) de vastes lieux ( une caserne) à une religion, quelle qu'elle soit, il outrepassse ses prérogatives.

L'Etat l'a fait, contre la loi, on le comprend, dans un souci d'apaisement. Mais, cela met d'autant en relief la gravité et l'importance des menaces de troubles religieux violents qui ont contribué à cette décision en principe illégale.

Parce que si tous les croyants imposaient des conditions particulières pour leurs pratiques folkloriques, pourquoi, par exemple, l'église de scientologie, les adeptes de la fraternité blanche ou les adventistes du 7ème jour ne menaceraient-ils pas de tout casser si on ne leur donnait pas ce qu'ils demandent ?

Les croyants, quels qu'ils soient, ont le devoir de se financer eux-mêmes ou de renoncer à l'impossible, s'ils ne le peuvent.

Ou alors, comme dans la plupart des pays musulmans, où les prières de rue sont INTERDITES, les croyants prient chez eux, où ils veulent, comme d'ailleurs la majorité des femmes, interdites de mixité religieuse et cantonnées dans les arrières boutiques des édifices.

**Riposte Laïque : Tu es, en outre, un des responsables parisiens de Résistance républicaine, mais également adhérent d'une nouvelle association, qui n'a pas l'air très**

**favorable à l'ICI (L'institut des Cultures Islamiques) de Bertrand Delanoë. Peux-tu nous parler de cette association, comment-elle est née, qui la compose, quelles seront ses priorités, et nous expliquer en quoi ses objectifs sont différents de ceux de Résistance républicaine ?**

**Guy Sauvage :** Cette association, l'UDCC, (union de défense des citoyens et contribuables) vient de naître, elle est donc très jeune, pas encore dans la pleine fleur de l'âge.

L'idée de rassembler des citoyens, c'est-à-dire des gens motivés par la vie et les intérêts de leurs cités, a été induite par le sentiment que nos élus méconnaissaient les nouveaux dangers des déséquilibres sociétaux, erraient dans leurs diagnostics et leurs prévisions engageant l'avenir du pays, ne proposaient plus de solutions réalistes, masquaient même leurs graves échecs, au point qu'ils représentaient de moins en moins les inquiétudes croissantes et justifiées.

La crise actuelle montre le désarroi des politiques, de leurs prédécesseurs qui n'ont rien vu venir et de la population qui perçoit un avenir de souffrances et de réparations douloureuses des dégâts actuels.

Mais les leçons de cette histoire n'entame qu'en surface les vieilles habitudes. On a vécu au dessus de nos moyens ? tous les pays sont surendettés depuis des décennies ? on a beaucoup dilapidé dans des projets inutiles ou nocifs ? des gens de pouvoir et des institutions se sont fort enrichis de manière trouble et sans conséquences pénales le plus souvent ? Les charges sociales progressivement plus lourdes ne limitent pas la pauvreté et le chômage ?

A partir d'une langue de bois, on peut continuer, semble t'il...

Les citoyens sont les contribuables et le droit à la transparence des comptes de certains élus, sans, bien sûr, chasse aux sorcières, doit être examiné, questionné et éventuellement donner place à la critique dans les cas douteux.

Nous allons promouvoir un exemple, dans un projet, que nous et

nos avocats estimons illégal :

La mairie de Paris a concocté dans le cadre d'un contournement relativement astucieux de la loi sur la laïcité, un projet pharaonique qui devrait aboutir dans 1 an ou 2 à la construction de 2 mosquées de plusieurs milliers de mètres carrés à Paris, 18ème. Je le détaillerai plus loin.

Les adhére

nts sont des citoyens, d'origines politiques ou non très variées, croyants (dont des musulmans, bien entendu) et athées, sans exclusive, centrés sur les problèmes de société, avec des souhaits de meilleure détection des causes des difficultés actuelles.

Les petites différences par rapport à d'autres associations, telle Résistance Républicaine se résument au ciblage plus spécifique de nos objectifs, comme, par exemple, la constitution de dossiers visant à l'annulation de projets illégaux (vous avez reconnu le projet de l'Institut des Cultures d'Islam) et peut-être une tonalité d'expression à vivacité atténuée...

**Riposte Laïque : une vidéo circule, montrant une réunion de Bertrand Delanoé où des militants parisiens demandent des comptes au maire, qui les a qualifiés d'extrême droite. Qu'as-tu pensé de cette action, et de la réaction de l'élu ? D'autre part, quand Delanoé dit que l'ICI ne coûtera pas un sous aux Parisiens, et que les musulmans ont le droit d'avoir des lieux de prières, le trouves-tu convaincant ?**

Guy Sauvage : Quelques précisions tout d'abord pour ceux qui connaissent mal la situation du projet illégal de l'ICI.

Actuellement, il existe 2 mosquées dans le 18ème arrondissement de Paris, celle de la rue Polonceau, El Fath (la Conquête...), et celle de la rue Myrrha, très « radicale ».

La mairie de Paris a prévu la construction de 2 bâtiments :

– l'un, en place de la mosquée « La Conquête » de la rue Polonceau,

- l'autre, rue Stéphenson, qui remplacera la mosquée de la rue Myrrha.

D'après les dires mêmes de Mr. Vaillant, maire de l'arrondissement, cela « mettra fin aux prières de rue ».

(Depuis cette déclaration, les prières illégales de rue ont cessé, avec une solution bien plus économique...)

Très curieusement, chaque bâtiment « contiendra » une mosquée, lieu religieux, légalement interdit de subvention publique, ET un « centre culturel », doté de très généreux subsides.

Les 2 ensembles occupent 4500 mètres carrés répartis en 2000 mètres carrés pour l'espace religieux et 2500 mètres carrés pour l'espace dit culturel.

Mais, première surprise: le mètre carré culturel est vendu à 8 800 euros, et le mètre carré religieux à 3 000 euros seulement, donc presque 3 fois moins !

Seconde surprise : Le projet « culturel » coûtera donc aux contribuables parisiens la bagatelle de 22 millions d'euros, théoriquement légaux, et le projet religieux 6 millions d'euros. Comme la laïcité est, bien sûr, respectée, cette dernière somme incombe au privé, qui n'a pas réussi en 10 ans de la réunir, et qui va donc l'emprunter.

Mais, devinez à qui ?

Eh bien, à la mairie de Paris.

Mais qui sera garant du juste remboursement ?

Eh bien, la mairie de Paris.

C'est-à-dire que, si les responsables de l'ICI sont incapables de rembourser, les contribuables parisiens en seront les dindons de la farce.

Complément au projet de pharaon : les frais de fonctionnement (de l'ensemble ou seulement du « culturel », nous ne savons pas encore) de l'ordre de 700 000 euros annuels, seront réglés par ... la mairie de Paris.

Sommet de l'inconséquence ou de l'embrouille : il existera un espace dit « POLYVALENT », qui permettra, lors de grande affluence, au lieu dit culturel de se reconvertir (le mot

adéquat) en espace religieux !

Au fond, on réinvente un « espace élastique » qui avalise toutes les dérives.

Résumons : L'investissement de pharaon pour 2 000 places religieuses, au maximum, coûtera 14 000 euros par croyant , grâce à un montage financier fumigène et illégal.

L'UDCC va employer tous moyens informatifs et juridiques pour s'opposer à ce projet qui finance directement et indirectement un objectif promotionnel religieux, interdit par la loi.

En outre, dans la mesure où, à notre connaissance, aucune étude préalable n'a été effectuée pour vérifier si les responsables religieux ne se recrutent pas dans la mouvance extrémiste, enseignant la charia ou le djihad, l'UDCC demande qu'un audit parlementaire soit diligenté AVANT toute autorisation.

M. Delanoé, lors d'une réunion publique ce Jeudi 3 Novembre, a parlé de ce projet dans ses grandes lignes, en soulignant que « pas un euro public ne serait versé au religieux ». Les questions posées par l'assistance se sont traduites par une simple fin de non recevoir, en affirmant que tout était limpide et que ces interrogations relevaient du « parti-pris et de préjugés ».

Lorsqu'un participant a critiqué le projet, il lui a été demandé de se taire, puis, après une protestation générale, des agents de sécurité ont, en toute irrégularité de fonction, expulsé assez brusquement les opposants. M. Delanoé a prononcé à plusieurs reprises les mots magiques qui permettent de clore tout débat : « extrême droite ». La messe était dite...

Cela dit, j'avais émis quelques réserves sur le déroulement de cette manifestation dans la mesure où l'on connaît les habiletés de la gestion d'un débat public par M. Delanoé. Ce qui s'est passé a confirmé qu'il a pu brouiller notre message dans l'amalgame contre-le-projet-de-mosquée-donc-forcément-

extrême-droite...

Mais, pouvait-on éviter ces raccourcis ? Seules les modalités de réactions à notre manifestation, que j'assume, le préciseront.

**Riposte Laïque ! Si vous voulez réellement mobiliser les Parisiens, sur quels appuis votre association compte-t-elle ?**

**Guy Sauvage** : Je te l'ai dit : l'UDCC est très jeune.

Les soutiens qui commencent à affluer nous permettent de reconnaître ceux qui s'inquiètent sérieusement de la banalisation de situations insupportables et de la réalité des changements négatifs de notre société.

Bien sûr, les citoyens parisiens en particulier doivent être informés le plus objectivement possible de la destination de leur contribution financière, surtout lorsqu'elle vise des projets illégaux, voire dangereux.

Les prêches d'un autre âge sont-ils donc plus urgents que les crèches et le logement des plus démunis ?

Les lignes de partage commencent à bouger, malgré les efforts des médias médiocres.

Ce n'est et ce ne sera plus celles qui délimitent la gauche de la droite, mais celles qui croient que l'avenir du monde doit appartenir aux croyances religieuses datant d'un 7ème siècle archaïque et ignorant et celles qui pensent que les valeurs fortes et fragiles de la démocratie s'intègrent dans un progrès humain pour un monde moins sinistre.

**Propos recueillis par Pierre Cassen**